

# **JOURNÉE VOIRIE POUR TOUS LE VÉLO DANS LA VILLE À 30 KM/H CONTRIBUER À MAINTENIR LA QUALITÉ DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES**

**21/01/2022**

# LES ENJEUX DE LA QUALITÉ DES INFRASTRUCTURES CYCLABLES



## Les enjeux de « l'entretien » cyclable : **sécuriser ...**

- Notion d'entretien au sens large
  - Entretien de la chaussée, mais aussi de la signalisation, la végétation...
  - Maintenance , mais aussi amélioration continue
- L'utilisateur à vélo est bien plus vulnérable/sensible à un défaut de voirie que l'utilisateur en voiture ou le piéton
- Vélo : 2,7 % des déplacements, mais 5,8 % des tués en 2019
- La voirie est la cause prépondérante dans 11 % des accidents de vélo (statistiques du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accident (SSAA), sur 36 000 accidents en Suisse)
- Risques spécifiques liés aux vélos, notamment vis à vis des piétons, car vitesse plus grande

## (Les enjeux de l'entretien cyclable :) ... **et favoriser le développement du vélo**

- Fort impact négatif d'un aménagement à grand frais non entretenu
- Souvent difficultés d'aménagements de type micro-détails, peu identifiables par les services techniques
- Dans un certaine mesure, un cycliste est une excellente vigie :
  - l'utilisateur cycliste est plus à même de remonter des informations : vitesse réduite, meilleure perception, arrêt facilité ;
  - l'utilisateur cycliste appartient plus souvent à une association locale qui structure une position des cyclistes, et globalement le cycliste, acteur se sachant minoritaire, sera plus disposé à remonter son avis.
- Sécurité est une bonne façon d'amener le dialogue avec les usagers

## Quelques exemples



Remontée de difficultés ponctuelles

## Quelques exemples



Suggestions d'améliorations  
(ici sur la continuité de la piste)



## Quelques exemples



Suggestions d'améliorations de sécurité  
(ici obstacles peu visibles, posant un problème spécifique aux vélos)

## Quelques exemples



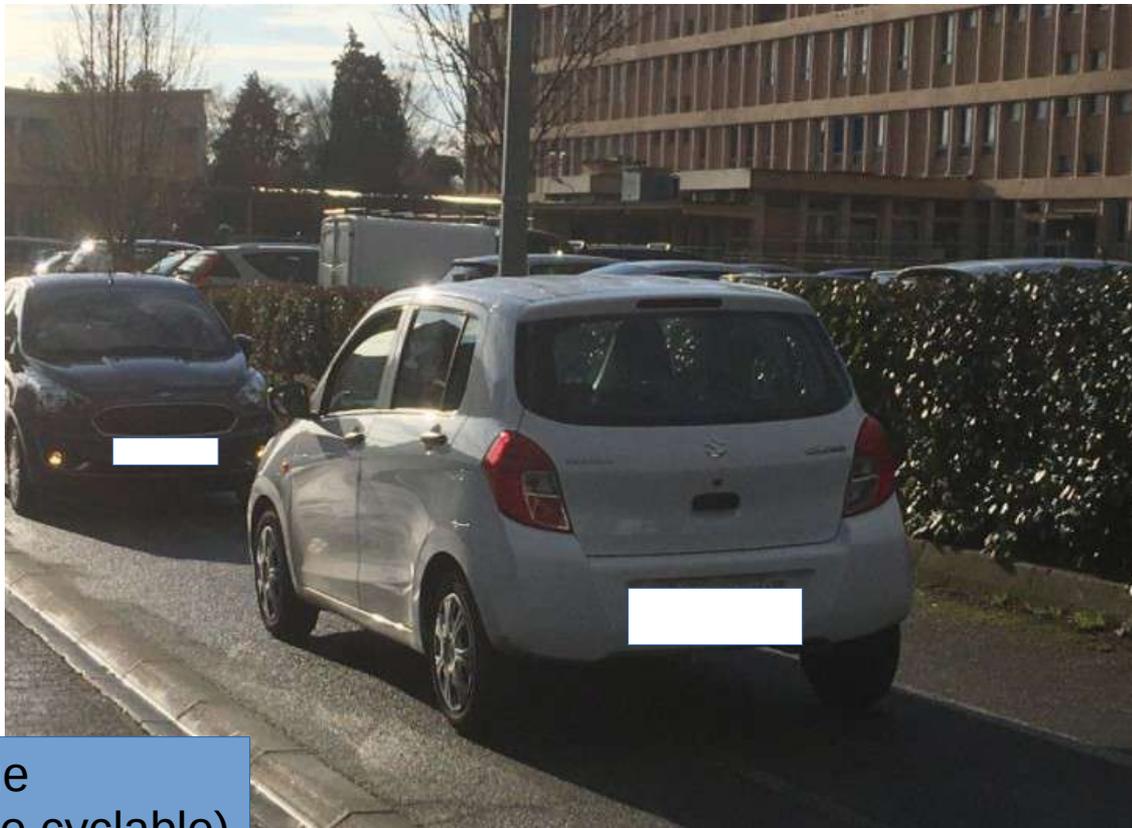
Défaut d'équipement en place  
(ici panneau désorienté, bande fluorescente disparue)

## Quelques exemples



Cohérence signalisation  
(si double sens cyclable notamment : manque souvent le panneau « sauf cycliste »  
+ impact des zones 30 sur les doubles sens cyclables)

## Quelques exemples



Problème d'usage  
(ici stationnement sur piste cyclable)

## Quelques exemples

Défaut voirie



## Quelques exemples

Entretien végétation  
(ici une piste cyclable bidirectionnelle)



# PRÉSENTATION DE DE L'APPLICATION VÉLO PROPOSÉE PAR L'ÉTAT EN SEINE- MARITIME



## Le principe de l'application vélo

- Des usagers de la route, sensibilisés à la problématique et formés à l'application, remontent des points dangereux
- Des gestionnaires routiers volontaires répondent aux signalement et si nécessaire corrigent le problème
- Les services de l'État font l'intermédiaire, réalisent le bilan et le suivi de la démarche

→ Modèle « fermé » contre modèle « ouvert » type Géovélo, Suricates, application vélo et territoires, application collectivités, voire Facebook

→ Repose sur une solution (presque) gratuite de l'IGN, ce qui assure en principe la pérennité de l'outil

## Concrètement comment cela marche ?

- Le cycliste télécharge l'application espace collaboratif IGN et fait un signalement dans l'espace sécurité vélo (avec en général une photo), dans l'idée depuis le terrain.
- (Possible aussi de faire un signalement depuis un PC)

Tant que le GPS est actif, le pointeur restera au centre de la fenêtre.



Cliquez sur le pointeur pour activer le GPS.



Cliquez ici pour décrire le signalement

Faire un signalement enregistre les coordonnées x,y de votre pointeur.

## Concrètement comment cela marche ? (2)

- Les signalements se retrouvent sur la PF IGN
- L'intermédiaire trie si besoin et transmet au bon gestionnaire, en vérifiant la proposition du cycliste

ACCUEIL / Signalements

Filtrer les signalements ▼

Affichage des signalements 1 à 10 sur un total de 105.

1 2 3 4 > >>

+ Saisir un nouveau signalement

Statut	ID	Auteur	Groupe	Commune	
✘ Rejeté (hors de propos)	466431	derailleurs	Plan Sécurité Vélo Calvados	COLOMBELLES (14)	
🕒 En cours de traitement	482925	cdm2m014	Plan Sécurité Vélo Calvados	CAEN (14)	
🕒 En attente de saisie	461263	ddtm014	Plan Sécurité Vélo Calvados	VIRE NORMANDIE (14)	
🕒 En attente de saisie	461256	ddtm014	Plan Sécurité Vélo Calvados	VIRE NORMANDIE (14)	
✔ Pris en compte	461228	mdvcaen014	Plan Sécurité Vélo Calvados	CAEN (14)	
🕒 En cours de traitement	480378	ddtm014	Plan Sécurité Vélo Calvados	HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)	
🕒 En attente de saisie	460372	ddtm014	Plan Sécurité Vélo Calvados	HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR (14)	
🕒 En attente de saisie	451033	ddtm014	Plan Sécurité Vélo Calvados	CAEN (14)	
📄 Reçu dans nos services	448700	ddtm014	Plan Sécurité Vélo Calvados	CAEN (14)	
🕒 En cours de traitement	448699	ddtm014	Plan Sécurité Vélo Calvados	CAEN (14)	

## Concrètement comment cela marche ? (2 bis)

- Les signalements se retrouvent sur la PF IGN
- L'intermédiaire trie si besoin et transmet au bon gestionnaire, en vérifiant la proposition du cycliste

### SIGNALEMENT N°462925

**Informations générales**

**Groupe :** Plan Sécurité Vélo Calvados  
**Auteur :** cdm2m014 (calvados.gouv.fr)  
**Commune :** CAEN (14118)  
**Posté le :** 14 septembre 2020 à 15:00  
**Statut :** En cours de traitement  
**Source :** Saisie depuis un smartphone

**Thèmes**

Route, rue

**Élément :** ND  
**Aménagement :** ND  
**Signalisation :** Impasse franchissable  
**Critère :** ND  
**Période :** ND

Ce signalement concerne un autre thème ? Il y a une erreur dans les attributs ?

[Requalifier ce signalement](#)

**Documents joints**

image\_160...

**Description**

la rue n'est pas en impasse pour les cyclistes.  
L'accès à la rue du sentier se fait par une allée piétonne cyclable.  
Signé : le cycliste de vigie



## Concrètement comment cela marche ? (3)

- Les gestionnaire routier répond et le cas échéant intervient
- Ici signalement 04/09, réponse principe 07/09, retour après intervention 18/09

### SIGNALEMENT N°461228

#### Informations générales

**Groupe** : Plan Sécurité Vélo Galvados  
**Auteur** : mdvcaen014 (yahoo.fr)  
**Commune** : CAEN (14118)  
**Posté le** : 4 septembre 2020 à 21:25  
**Statut** : ✔ Pris en compte  
**Source** : Saisie depuis un smartphone

#### Thèmes

Bande cyclable:  
**Élément** : Revêtement  
**Aménagement** : ND  
**Signalisation** : ND  
**Critère** : Glissance  
**Période** : ND

#### Documents joints



#### Description

Raccord sur chaussée dangereux

### Réponses

 7 septembre 2020 à 11:12

**Auteur** : dv\_caenlamer (caenlamer.fr)

**Statut** :  En cours de traitement

Transmis service régie pour intervention

 18 septembre 2020 à 16:13

 Retour à la liste des signalements



## L'exemple du Calvados

- 20 partenaires
    - 7 services de l'État
    - 7 collectivités et une une agence d'urbanisme
    - 3 associations et 2 acteurs économiques
  - 379 signalements depuis 2019, dont 215 en 2021
  - Faible taux de rejet, environ 53 % de traitement en juin 2021
  - Délai médian de traitement 18 jours
-

## Tâches à effectuer, pour le gestionnaire routier

- Au démarrage
  - Signer une charte entre l'État, la ou les gestionnaires de voiries, et les associations cyclables
  - Participer à une réunion de lancement
- Régulièrement
  - Vérifier le suivi des signalements transmis par la DDTM, et les traiter
- Annuellement :
  - Participer à une réunion de bilan

## Extension de la démarche en cours en Seine-Maritime

- La DREAL Normandie accompagne l'extension au niveau régional, mais la démarche est pilotée au niveau départemental, au titre de la lutte contre l'insécurité routière
- La DDTM76 coordonne l'extension, auprès des gestionnaires des voiries et des associations cyclables qui peuvent recruter des cyclistes vigies.
  - Tous les EPCI ont été sollicités mi-2021 pour s'engager.
  - Site PSV76 créé depuis le printemps 2021 et testé par une dizaine de cyclistes de la DDTM.
  - DDTM76 prête à accompagner les EPCI et les associations dans la mise en route de l'application
- Contact en Seine-Maritime :
  - Thibaut Sarrazin, Chef du SPERIC, [thibaut.sarrazin@seine-maritime.gouv.fr](mailto:thibaut.sarrazin@seine-maritime.gouv.fr)

# Témoignage de collectivités locales déjà inscrites dans cette démarche

- Jérôme LELAIDIER, DGA Aménagement et Environnement, département du Calvados
- Antoine BOUVET, Service Programmation Coordination et Suivi Opérationnel des Travaux, Communauté urbaine de Caen la Mer